

Mardi 22 janvier 2008 | 5:00 | Beyrouth

Droits de l'homme - Colloque sur les détenus en Syrie

Ghazi Aad réclame une nouvelle fois une commission d'enquête internationale sur les prisonniers libanais dans les geôles syriennes

À l'initiative du Front de la liberté, un colloque ayant pour thème « Les détenus dans les prisons syriennes, réalité et perspective » a eu lieu hier à l'hôtel Alexandre, à Achrafieh, en présence de nombreuses personnalités et des pôles de la société civile.

Ouvrant les débats, Mme Rana Boutros Khawand a mis l'accent sur la nécessité de braquer les feux de l'actualité sur l'affaire des prisonniers libanais détenus dans les geôles syriennes, invitant l'État à œuvrer en vue de trouver une issue à cette affaire.

Le coordinateur du Front de la liberté, Fouad Abounader, a ensuite pris la parole pour souligner que « cette affaire humanitaire et existentielle empêche d'effacer les souvenirs de la guerre libanaise ». M. Abounader a précisé sur ce plan que le Front de la liberté est déterminé à soulever constamment ce problème jusqu'à ce qu'il soit réglé, « non pas pour rouvrir ce dossier, mais pour mettre l'accent sur notre détermination à réactiver cette affaire aussi bien sur le plan interne qu'au niveau international jusqu'à la libération des détenus ».

Après la projection d'un documentaire sur les prisonniers libanais détenus dans les prisons syriennes, le président de Solide (Soutien aux Libanais en détention et en exil), Ghazi Aad (actuellement souffrant) a adressé un message audiovisuel aux participants au colloque, rappelant que des dizaines de familles ignorent toujours le sort de leurs fils détenus en Syrie, affirmant que ces derniers sont soumis à la torture. M. Aad a, une nouvelle fois, réclamé la formation d'une commission d'enquête internationale dans cette affaire, « d'autant, a-t-il affirmé, que le régime syrien ne reconnaîtra jamais l'existence de détenus libanais dans ses prisons ». Le président de Solide a par ailleurs réclamé que les personnes coupables de ces détentions soient traduites en justice et que les familles lésées soient indemnisées.

Pour sa part, le directeur de l'Association des droits de l'homme et du droit humanitaire, M. Waël Kheir, a souligné l'importance d'un recours à la législation internationale et au tribunal pénal international afin de trouver une issue à l'affaire des détenus libanais dans les prisons syriennes.

© 2007, L'Orient-Le Jour. Droits de reproduction et de diffusion réservés.